

Fort – de – France, le 12 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FEADER : Dispositif 2.1.1 « Conseil et encadrement technique »

Afin de permettre la structuration de l'offre de conseil en agriculture, la Collectivité Territoriale de Martinique a lancé deux appels à projets entre le 9 juillet et le 31 août 2019.

Il s'agissait de répondre aux objectifs suivants :

- Concentrer l'offre de conseil et l'encadrement technique
- S'adresser à un large public d'agriculteurs
- Améliorer la qualité du conseil offert
- Renforcer la compétitivité et la productivité des productions agricoles en lien avec l'évolution des marchés.
- Améliorer les revenus agricoles grâce à une meilleure maîtrise des facteurs de productions environnementaux, sanitaires, sociaux et sociétaux
- Consolider la technicité des itinéraires de production des exploitations agricoles (transfert des résultats techniques issus des programmes de recherche et développement ou des réseaux d'acteurs agricoles ou ruraux)
- Optimiser les espaces agricoles par la modernisation des surfaces et l'amélioration de l'accès aux exploitations

Au terme de ces appels à projets les conseils sélectionnés ont été répertoriés dans le document ci-dessous.

Il vous est donc possible d'identifier pour chaque type de conseil, l'interlocuteur qui y est dédié, en attendant la mise en place du Bureau Commun de Conseil Agricole de la Martinique.

Courriel : aap.europe@collectivitedemartinique.mq

Contact Presse

Ketty GERARD et Nathalie HIERSO
ketty.gerard@collectivitedemartinique.mq / nathalie.hierso@collectivitedemartinique.mq
Collectivité Territoriale de Martinique
Direction des Fonds Européens
Immeuble Pyramide, 165-167, Route des Religieuses, 97200 Fort-de-France